



L'assassinat de Martinez Zogo nous fait-il découvrir la justice des journalistes ? Elle se rend avec célérité. Voici qu'à peine un corps a été découvert après un enlèvement, que le coupable est vite démasqué, désigné et condamné en quelques heures. Quelle prouesse ! Il faut alors saisir son courage pour arguer que sous cet angle, Il s'agit , d'une justice truffée d'erreurs, de passion et d'émotions ; une justice orientée qui donne envie de crier à l'injustice, de se casser la voix en vain pour clamer l'innocence du " condamné" devant dieu et devant les hommes. Mais rien n'y fait la toute-puissance du quatrième pouvoir est en branle.

Est-ce aux journalistes que devraient revenir les enquêtes judiciaires ? il me semble que c'est aux gendarmes et aux policiers. Est-ce aux journalistes que devrait revenir le rôle de juge et de prononcer des condamnations ? Que non, c'est aux magistrats. Au Cameroun, Les journalistes mènent les enquêtes criminelles très vite, très rapidement et avec une efficacité incroyables. Ils le font mieux que les flics qui passent le temps à jouer au Ludo dans les commissariats et les pandores qui préfèrent cuver leurs cuites sur les bancs des brigades.

Au Cameroun, avec les journalistes, les lenteurs judiciaires n'existeraient pas. Dès qu'il y a un crime, le nom du coupable est publié dans les deux heures qui suivent et la condamnation est prononcée en deux heures et trente minutes. Pas besoin d'avocats devant le prétoire, pas besoin d'enquêtes préliminaires. Pas besoin de preuves ou de témoins. Ils vont vite. D'ailleurs les camerounais apprécient que ce soit comme ça. Ils disent que les policiers et les gendarmes sont corrompus et faussent les enquêtes ; que les magistrats aiment trop l'argent et multiplient les erreurs et les renvois. Les camerounais disent que trop d'affaires criminelles n'ont jamais été élucidées dans ce pays, alors ils préfèrent attribuer les enquêtes aux journalistes.

Avez-vous vu avec quelle célérité les journalistes ont jugés et condamnés Hamann Mana il y a 10 ans, dans l'assassinat sauvage de Jacques Bessala Manga, journaliste au journal le « Jour » ? Pour tout dire, 10 ans après, les enquêtes se poursuivent encore et toujours ! Avez-vous vu avec quelle célérité Jean Pierre Amougou Belinga a été jugé et condamné par les journalistes, dans l'affaire de l'assassinat l'animateur radio Martinez Zogo? En quelques heures seulement les journalistes ont bouclé l'enquête criminelle et arrêté le coupable

Sacrés Journalistes !

Là où Les policiers et les gendarmes auraient passé des mois à trouver des pistes, des traces, des indices, des témoins, pour arriver à trouver le coupable. Là où les Procureurs devaient passer les prochains mois à auditionner des témoins et des suspects ; Là où les Juges allaient ordonner des renvois sur renvois, des délibérés sur délibérés. On pourrait y être encore en 2035.

Félicitations Messieurs les Journalistes, Messieurs les procureurs de la rue, vos honneurs, pour votre capacité à condamner sans preuves, comme vous l'avez fait avec Jean Pierre Amougou Belinga.

Et si Jean Pierre Amougou Belinga était déclaré non coupable, à qui adresserait-on la facture de la diffamation, de l'atteinte à l'honorabilité et autres crimes connexes ? Et ça , ça va se savoir

**Saint Eloi Bidoung**

---